L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de la Entre Conti et Bienville.

G. F. WEISSE F. LIMET. — N. DUFOUR G. MARRY — {EDITEURS-PROPRIÉTAIRES

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 28 JUIN 1861.

Nouvelle-Orléans,
VENDREDI MATIN, 28 JUIN.

Voir la seconde page, pour:
LE FEUILLETON.
LE BULLETIN COMMERCIAL,
LE MARCHÉ AUX BESTIAUX,

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à Pencan de ce jour.

Par C. E. Forstall, rue Maisle, entre St-Louis et Conti — Meubles.

Par G. Lesumont Blache & Co, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 69 — Habillements d'hiver, casquettes militaires et chapeaux

Célébration du 4 juillet.

Les Etats Confédérés, en se séparant de l'ancienne Union américaine, n'ont répudié aucun des grands principes sur lesquels reposait le gouvernement des Etats Unis. S'ils ont modifié la lettre, ils ont au moins conservé intact l'esprit des institutions de leurs ancêtres. Ils ont gardé le respect des gloires du passé, car dans l'histoire de la république les plus brillantes pages sont illustrées par des noms qui appartiennent au Sud. Nous croyons donc qu'ils doivent garder vivaces toutes les traditions de la guerre de l'indépendance et continuer à observer le culte des glorieux anniversaires qui rappellent l'affranchissement de ce continent.

Au nombre de ces anniversaires figure celui du 4 juillet 1776, et la guerre que nous soutenons en ce moment contre le Nord doit être un motif de plus pour célébrer ce grand souvenir historique. La déclaration d'indépendance n'est pas, en effet, un acte qui appartienne à l'histoire du gouvernement des Etats Unis. Elle a précédé de plusieurs années la fondation de ce gouvernement. La déclaration a été l'acte commun de treze Etats distincts qui affirmaient leur souveraineté et leur indépendance en constatant dans un document impérissable la rupture des liens qui les attachaient à la Grande-Bretagne.

La déclaration d'indépendance, rédigée par un homme du Sud, le grand Thomas Jefferson, a été signée par les représentants de plusieurs des Etats du Sud: Jefferson, les deux Lee, et Wythe de la Virginie, Carroll du Maryland, Hooper, Hewes et Penn de la Caroline du Nord, Rutledge, Heyward et Middleton de la Caroline du Sud, Gwinnett, Hall et Walton de la Géorgie, aussi bien que par les représentants des Etats d'avec lesquels nous sommes aujourd'hui séparés, c'est donc un acte qui appartient autant à notre histoire qu'à celle du Nord.

En résumé l'exposé de motifs tracé par Jefferson pour justifier la séparation des colonies anglaises de la mère patrie, on est frappé par les nombreuses analogies qu'on peut établir entre cette révolution et la sécession des Etats du Sud en 1861. C'est bien l'esprit des fondateurs de l'indépendance qui anime aujourd'hui les défenseurs du Sud et, loin de rejeter dans l'oubli les paternelles paroles qui ont fait l'admiration du monde entier, nous saisissons une occasion plus favorable encore pour les répéter et les graver dans la mémoire d'une nouvelle génération pour qu'elles soient ainsi transmises d'âge en âge jusqu'à la postérité la plus reculée comme le credo d'un peuple libre.

Dans toutes les Etats Confédérés, les citoyens font des préparatifs pour célébrer dignement ce grand jour. A Shreveport les compagnies militaires défileront le 4 de juillet par une grande revue, une parade et un banquet. Dans la Géorgie, les membres de la convention choisi cette date pour se réunir et organiser une association pour soutenir le gouvernement et proclamer l'indépendance du Sud vis à vis des despotes financiers du Nord. La Nouvelle Orléans, nous l'espérons, ne restera pas en arrière du mouvement. Nous ne demandons pas que le conseil fasse à cette occasion d'inutiles dépenses, car il faut diminuer toutes les ressources pour la guerre, mais il peut inviter les citoyens à prendre part à une manifestation patriotique en fermant les magasins et en pavoisant leurs maisons.

Par une singulière coïncidence c'est le 4 juillet que se réunira à Washington le Congrès convoqué par M. Lincoln. Pendant que les représentants du Nord sciffleront à jamais leur mémoire en appliquant la guerre d'opposition légaliser par un président usurpateur, que les citoyens des Etats Confédérés, unis dans un même sentiment, affirmeront de nouveau par une manifestation imposante les principes écrits dans la déclaration d'indépendance et qu'ils répondent aux menaces des envahisseurs par la devise sacrée: "vivre libre ou mourir."

DÉPÊCHES SUR LE MISSISSIPPI. — La cour fédérale du district de Colombie a rendu le 20 juin une décision dans l'affaire de la goélette anglaise *Tropic Wind*, capturée sur les côtes de la Virginie. Le ministre américain à Washington avait choisi les avocats et dirigeait l'affaire pour faire juger la légalité du blocus. On soutenait que le blocus était irrégulier, le Président n'ayant pas de facultés constitutionnelles pour le proclamer. 2o que le *Tropic* devait se trouver protégé par les défis de notification. La cour, par l'organe du juge Dunlop, a répondu ces moyens et décide que le blocus étant une conséquence de la guerre et la guerre existant, le Président a été en droit de le proclamer, et que quant au délai le *Tropic* avait reçu l'interdict pus qu'il avait le 2 mai du blocus et avait pris son chargement le 13 et le 14 de même mois.

CARTE DE THÉATRE DE LA GUERRE. — M. P. Eaton vient de publier une excellente carte du théâtre de la guerre, en Virginie, exécutée d'après les relevés hydrographiques du *Coast Survey* des Etats Unis et les dessins d'un ingénieur distingué. Nous nous faisons à signaler à nos lecteurs cette carte qui nous paraît fort au courant et qui est en vente chez les libraires du Faubourg Ste Marie.

PROJETS D'ATTAQUE CONTRE CAIRO. — Les journaux de New York, publient la dépêche suivante

Chicago, 20 juin.

Une dépêche spéciale, adressée à l'*Evening Journal*, s'exprime en ces termes: "Nous appréhendons la prochaine attaque de la part du général Polk, à la tête d'une armée qu'on estime officiellement de 10,000 à 30,000 hommes. Quelque chose dans ce genre arrivera bientôt, vu que de tous les officiers supérieurs semblent un tel projet. Le bruit court qu'un fort parlementaire de troupes de l'Ohio et plusieurs centaines de troupes descendent la rivière pour se joindre à nous."

Une conspiration financière.

Dans un article sur les difficultés qui éprouvera le gouvernement de Lincoln à trouver les deux ou trois cents millions de dollars dont il a besoin, le *Herald* de New York dénonce une conspiration ourdie par les capitalistes de la rue Wall pour refuser tout subside à l'administration. Voici un passage de cet article:

Parmi les sujets importants que M. Lincoln sera obligé de discuter figurent les voies et moyens pour faire marcher le gouvernement et la meilleure manière d'obtenir deux ou trois cents millions de dollars pour les dépenses de cette guerre, pendant les prochains mois. Et nous avisons M. Lincoln et le secrétaire du Trésor qu'ils se trouveront assaillis par des difficultés qu'ils n'ont pas encore prévues. La rue Wall qu'ils n'ont pas encore prévues. La rue Wall essaiera d'interposer des obstacles à l'émission de toute nouvelle levée de fonds, et aucune des séparations qu'on a pu avoir de se procurer de l'argent de ce côté ne sera réalisée.

Sous les auspices des banquiers de la rue Lombard, une coalition a été formée à New York entre les banquiers et les capitalistes dans le but si grave d'aider l'insurrection du Sud en enlevant à l'administration les moyens de faire la guerre. Nous avançons distinctement que les hommes d'argent, dont les noms sont en notre possession, et que nous dévoilerons quand l'intérêt public le demandera, sont arrivés à une entente entre eux pour ne plus souscrire aux emprunts et essayer de nuire au crédit national dans le but de servir leurs intérêts égoïstes dans la mêlée de leur pouvoir. Ce sont principalement des gens intéressés dans les affaires de coton et de change, et le sont d'origine anglaise, française et allemande aussi bien que d'origine américaine. Ils affectent de l'horreur à l'égard des dépenses qui seront nécessaires pour la suppression de la rébellion, et ils déclarent que les banquiers de cette ville sur la plupart des quelles ils exercent du contrôle souverain, ne lâcheront plus un seul dollar, si de nouveaux emprunts sont mis sur le marché. Ils sont principalement soutenus dans cette campagne dans la ligne de conduite qu'ils ont prise, par des maisons de Londres et de Manchester qui désirent que l'indépendance des Etats Confédérés soit reconnue aussi promptement que possible, afin que le marché anglais soit approvisionné de coton aussi courir les risques qu'entraînerait une violation du blocus et une guerre qui s'en suivrait avec ce pays. Nous croyons que l'alliance qui vient de se former est tellement puissante que M. Chase sera dans l'impossibilité de lutter contre elle et qu'il s'apercevra qu'il s'appuie sur un roseau brisé si il compte le moins du monde pour l'avenir sur la rue Wall.

CHRONIQUE LOCALE.

L'explosion de la Colombiade. — Le lieutenant-Colonel et la compagnie de Gardes, a trouvé dans l'article suivant de l'éditeur du *True Delta* en réponse à son article publié hier par erreur:

A monsieur l'éditeur du *True Delta*.

Monsieur,

Il a paru dans le *True Delta* un compte-rendu de l'expédition du canon que j'avais reçu l'ordre d'essayer sur les bords du lac, compte rendu dans lequel il est dit que les gens qui dirigeaient l'expérience avaient autant complètement chargé de poudre comme et l'explosion de canon avait été le principal but qu'il a pu produire.

A cette assertion, que votre rapporteur n'a pas du hasarder sans le vérifier, je répondrai que j'ai quitté le dit de monsieur aujourd'hui, me suis rendu au stand, d'essayer la pièce en tirant deux vieuts boulets que j'ai trouvés dans le parc. Vous avez mentionné 225 gargousses toutes faites, et qu'après avoir tiré 76 coups je pas rendu à vos sentinelles les gargousses toutes non vides que j'avais en ma possession. La charge de poudre n'était pas double mais simple, c'est-à-dire de deux livres et demie, quantité ordinaire pour un canon de douze.

Votre rapporteur dit qu'il n'est rien préférable de tirer seulement une douzaine de coups et d'envoyer la pièce au service. Il n'a pas compris que la pièce faisant explosion dans une batterie de fort, on aurait dû m'arrêter et me mettre en prison pour avoir fait un pareil acte, en chargeant mon canon de plus gros peut être évalué au poids de 2,000 livres.

Ceux qui dastrent construire un canon de cette espèce n'iront qu'à se rendre ridicules au bout du chemin. Inquiétez de cela, ceux qui le dirigeaient, sans être artilleurs, que l'accident n'est du qu'à la qualité inférieure de la fonte, dont le grain est grossier, rassuré et sans homogénéité. L'épaisseur suffisante de la culasse—dit pouvait-on pouvait remédier à la défectuosité du métal.

Vous voyez donc, monsieur l'éditeur, que cette épreuve ne commander par les règles de la plus simple prudence avait pour but de garantir la vie des hommes qui pourraient servir la pièce et non une bataille curieuse.

J. A. CELLES
Sapper et Mineur C. S. A.

Carabines de la Nouvelle-Orléans. — Il existe à la Nouvelle-Orléans une fabrique de carabines dont notre collègue de la partie anglaise parle aussi longtemps. Le temps et l'espace nous manquant aujourd'hui, nous nous réservons de parler amplement de ce nouvel établissement industriel, aussi confortable l'un des plus importants qui ait été créé en Louisiane depuis que nous avons le bonheur de n'être plus sous le joug des républicains noirs.

Orleans Cadets, compagnie C. — Les cadres de la troisième compagnie des Orleans Cadets sont complets. La compagnie partira bientôt pour la Virginie.

Voici les noms des officiers et soldats.

Officers—Capitaine, Joseph Collins; Premier Lieutenant, John T. Lavery; Second Lieutenant, D. H. Marks; Troisième Lieutenant, Jno O. Wiley; Sergent quartermaître, J. L. Watson; Premier Sergent, Jno M. Young; Second sergent, H. N. Jenkins; Troisième Sergent, C. L. Cobb; Quatrième Sergent, Joe Trinchard; premier Caporal, ——; Second Caporal, L. G. Breux; Troisième Caporal Geo Hull; Quatrième Caporal, T. Henry

Soldats—Jno Adcock, A. Avril, A. N. Anderson, I. Bertoli, Jhos Bell, M. Butler, Geo Brown, H. C. Clarke, P. Connors, Chas Cone, Thos J. Corkle, C. F. Cazenave, Jno Crash, Jno E. Coulon, J. Davis, Jno Davis, L. Dunn, P. Dolan, H. C. Dunbar, Chas Fries, H. B. Ferguson, I. J. Fuqua, Chas. Frederick, Henry Funk, J. M. Gates, W. Gormly, Jno Gormly, Thos Gaffey, A. Hotchinson, W. Headden, Jr. G. L. Hayne, W. H. Hustard, John Harrigan, D. Howey, A. Hutchinson, Wm Jones, L. Kasson, J. Kearny, H. Lovett, F. H. M. Leavy, Jas Mandey, P. B. McCabe, D. M. Murphy, T. McLeavy, Jos Marquez, J. Montgomery, Geo W. Mason, David, Cleary, F. Norton, J. E. Northrop, Joseph O'Connor, W. Pierce, Chas Perteraun, V. Schreiber, W. Simmons, F. H. Stevens, S. T. Watson, E. Travers, E. J. Wood, F. Wardh, R. W. Young Wm Smithby, James Carroll, John Curran, Chas Brill, H. Armstrong, C. Armstrong.

Première Cour. — Le ministère public n'a point trouvé lieu de poursuivre John Hart, Jos. Gleason, Bill Burke et John Henry, accusés de vol. Le plaignant, qui disait avoir perdu mille piastres, a disparu.

Les prévenus ont été relâchés.

Le tribunal a ordonné une nouvelle audition de cause à Stephen Kaibler accusé d'abus de confiance.

L'avocat de District n'a pas trouvé lieu de poursuivre André Finell accusé d'avoir mis de la fausse monnaie en circulation ni J. H. Lewis et Frank Cleon, accusés de larcin.

Jos Rhodes s'est déclaré coupable d'assaut.

John Fahey et Henry Springer ont été déclarés coupables de vols de fait.

Le jury a prononcé l'acquittement de Sophie Spinger, accusée d'assaut et batterie.

Recorder Gastinel. — Mme Jean, domiciliée dans la rue Conti, est accusée d'avoir insulté Mme Mary Princeton qui habite la même maison d'ici.

Ont été acquittés: Henry (esclave de M. Petit) accusé d'avoir volé deux barils de farine qu'un blanc inconnu avait mis sur son dray et que le nègre avait saisis de bonne foi; Fred. Verhoff, Mary et Margaret Casey, accusés d'assaut et batterie—pas de preuves W. Quirk, accusé d'avoir battu sa femme—pas de preuves; Charles Constant, accusé d'avoir blessé Pat. Daly d'un coup de pistolet—absence de plaignant; Pendare Pallogone, accusé d'avoir battu l'esclave Martha—absence du plaignant.

Accident—Ulysse Salzman, âgé de dix-huit ans, s'est tué accidentellement par la décharge d'un fusil à deux coups.

Barbarie—Ellen Burns a essayé de noyer son enfant dans un puits. Pris ensuite batte, et quand la police le mit à arrêter des actions, il massacra un morceau de chair de la pauvre petite créature. Ellen a été envoyée à la maison de détention pour six mois. Ce n'est pas assez. Quand Mgr l'Evêque d'Orléans prêchait dans une église de Paris, que l'Amnistie *doit être dû de la noble race brandaise*, il est probable qu'il étendue les créatures du calibre de Ellen Burns qui, malheureusement, ne sont pas très difficiles à trouver parmi les enfants de la verte Erin.

Noyé — Un jeune enfant s'est noyé au pied de la rue de Gasaire, en se baignant dans le fleuve. Des pêcheurs ont repêché son vêtements à son pied.

"Nos visiteurs, après avoir passé quelques jours à Québec, se rendront à Montréal.

"Le capitaine de Montagnac, est le beau-frère du général Lamoricière, et M. Costa de Beauregard, fils du marquis de Beauregard, est noble savoisien, et avant l'annexion de la Savoie à la France, était membre du parlement piémontais.

Par le Télégraphe.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

DÉPÊCHES DE L'APRÈS MIDI.

Escarmouches en Virginie.

Richmond, 26 juin — Lundi soir un parti de fédéraux a tenté de débarquer du steamer Star près de l'Urbana sur la rivière Rappahanhock dans le but de voler des provisions. Les fédéraux ont expédié des bateaux contenant environ 50 soldats avec des pierres et de petites armes. Douze soldats armés de monoquets en marchant vers la résidence de M. Grechum qui était repoussés par une compagnie de confédérés qui en ont tué ou blessé quelques uns. Les autres se sont sauvés jusqu'à leur bateau et sont retournés au steamer. On a tiré du steamer environ 80 coups de canon, dont 17 ont porté sur la résidence de M. Grechum, mais les confédérés n'ont eu personne de blessé.

(Communiqué.)

La fièvre jaune et le blocus.

Une question de la plus haute importance a été souvent traitée par les écrivains les plus distingués du monde scientifique, et jusqu'ici, l'opinion semble n'être partagée des deux côtés. Il s'agissait: le savoir si la Quarantaine établie sur les navires venant de ports où régnait la fièvre jaune pouvait préserver la Nouvelle-Orléans du fléau.

Que la Quarantaine ait été maintenue dans toute sa rigueur, ou que les autorités chargées de surveiller et d'empêcher l'entrée des navires qui nous arrivaient des lieux infectés aient négligé leur devoir, il n'est pas moins vrai de dire que la fièvre jaune passait outre, et venait, au mépris du cordon sanitaire que la législature lui opposait, répandre ses ravages d'une extrémité à l'autre de la Nouvelle-Orléans.

Cette question de la Quarantaine pourra donc être moins difficile à traiter aujourd'hui, qu'elle est observée et maintenue dans toute la force et la puissance du blocus.

Le blocus, établi aux bouches du Mississipi depuis un mois au plus, se poursuit avec la plus grande sévérité. Il n'a été permis, à aucun navire de quitter port qu'il vint, de monter le fleuve. Jamais les lois de la Quarantaine n'avaient été aussi bien observées. Et que pourra-t-on conclure et la saison se passe sans qu'on ait eu un seul cas de fièvre jaune à enregistrer? Actifs à tous ce qui ressortait aux rigueurs du blocus et à l'absence de tout navire venant de ports infectés? L'attribuera t-on aussi à l'absence des étrangers enrolés et partis pour la guerre? Cette question est assez grave, on nous semble, pour être étudiée par les hommes compétents.

La Quarantaine a ses partisans comme elle a ses opposants. Les avantages qu'elle a produits ont été plus ou moins contestés en raison de l'irrégularité avec laquelle on observait les lois qui la réglaient. Tel navire qui subissait les dix jours de station qu'on lui imposait n'en débarquait pas moins à bord de remorqueurs les passagers qui se trouvaient sur le navire retenu à la Quarantaine. Aurons-nous vu, ces jours-ci, venir d'un port infecté pouvant-on communiquer la maladie?

Quoqu'il en soit, et bien que quelques unes des plus grandes célébrités médicales aient soutenu que la fièvre jaune est endémique, et que conséquemment elle ne s'importe pas, il est néanmoins bon d'étudier les effets que produira le blocus sur la situation hygiénique des lieux de la Nouvelle-Orléans, en ce qui concerne la fièvre jaune.

La fièvre jaune se déclare à l'époque que nous traversons, et, jusqu'ici il n'y a eu aucun cas à enregistrer. Nie saison se passe sans épidémie qu'en faut-il conclure?

La fièvre jaune qui vient de se déclarer à la Havane d'une manière si funeste pour les malheureux qu'elle frappe n'a point de importation. Elle fait son apparition tous les ans à pareille époque. N'est il pas rationnel de supposer qu'il en est de même de la Nouvelle Orléans, comme de la Havane et que la maladie tient, sans autre cause, à la température, et que les chaleurs et qui ne disparaît que lorsqu'elle a été frappée par les premières gelées de l'automne.

Nous ne voulons pas, et il n'entre pas dans nos vues de discuter si la fièvre jaune est, ou n'est pas endémique, nous reconnaissons notre incapacité en pareille matière, mais les diverses opinions émises par la science depuis longtemps prononcées, peut être trouver une solution dans la situation actuelle des choses. Si, malgré la rigidité du blocus qui empêche, depuis un mois, toutes communications des lieux infectés avec la Nouvelle-Orléans, la fièvre jaune se déclare même sous une forme sporadique, ne faut-il il pas en conclure que la Quarantaine ne sert à rien et qu'il faut abroger les lois qui l'imposent, et qu'aucune partie cette maladie ne saurait jamais s'importer ne faut-il pas aussi attribuer son absence, à la guerre qui lui a enlevé les sujets qu'elle frappe ordinairement.

Tout à la question.

Nous ne pouvons que quelques unes de nos sommités médicales s'occuperont de cette question où il y a tant d'observations intéressantes à faire ressortir et que les Dre Lambert, Fajet, Beugnot, Datel, Bayon, Horde et Ferrier, qui ont tous étudié et suivi cette maladie depuis longtemps, s'occuperont d'éclairer la science sur la situation actuelle des choses et sur les effets que peut et pour opéré le blocus sur la ton ... ... qui frappe presque tous les ans plus ou moins de victimes. La question est intéressante et offre un vaste champ aux observations des hommes de la science. X.

La mort de M. de Cavour.

Voici comment une lettre datée du 5 juin raconte la dernière journée de M. le comte de Cavour:

"M. de Cavour que le télégraphe, jusqu'à la date du 2 courant disait être en voie de guérison, est très mal aujourd'hui. L'inquiétude de la population va croissant et l'on s'arrache les bulletins de la santé de ministre, persuadé que le moindre incident pourrait le mettre en danger.

"La nuit dernière a été fort mauvaise, comme la précédente; la fièvre a été continuelle, les paroles sans suite du malade prouvaient que son délire était profond. Ce matin on lui a appliqué des ventouses sèches sur la nuque. A midi, la fièvre a cessé. Vers six heures a eu lieu une nouvelle consultation de médecins, la fièvre commençait à reprendre. C'est au surplus, qu'on arrive le pouls, jusqu'à la nuit le malade est assoupi, et ne peut ni le lever ni le coucher, la fièvre reprend.

"On comprend assez l'embarras des médecins en présence de phénomènes qui ne suffisent pas à caractériser la maladie. On avait tout d'abord cru à une attaque d'apoplexie, ce qui serait plus inquiétant encore. Aussi, tous les médecins étaient persuadés que la fièvre typhoïde allait se déclarer. La nuit suivante apparurent quelques symptômes de fièvre miliaire, enfin, ce soir on croit à une fièvre nerveuse caractérisée. Toutefois il y a toujours conjestion, ce qui nécessite l'application de nouvelles ventouses.

"Plusieurs médecins ont été mandés à Turin, entre autres le docteur Tommi, de Pavie.

"Il est donc inutile aujourd'hui de dissimuler le danger qui menace l'illustre malade, ce danger a été constaté par l'un des médecins au moment où je me faisais inscrire chez M. de Cavour.

"L'inquiétude est générale, des groupes se forment à tout instant devant l'hôtel de M. de Cavour et devant le parlement: jamais peut-être on n'a mieux senti combien l'existence de cet habile ministre était précieuse pour l'Italie.

"Ici maintenant la série des dépêches télégraphiques qui se rapportent à ce grand malheur public:

Turin, 5 juin.

L'Italie publie un bulletin de la santé de M. de Cavour. A six heures l'état de fièvre continue, aucun changement notable. A sept heures une grande foule encombre les avennes de l'hôtel de M. de Cavour. Une vive émotion s'emparé de tous à la vue du sortège qui accompagne les sacrements de l'église. A huit heures et demie les médecins expriment une nuit plus tranquille". Une consultation aura lieu. La nuit, une foule innombrable stationne devant l'hôtel. Le même journal ajoute que Sa Majesté a chargé M. Minghetti de l'intérim des affaires étrangères et le général Fanti de celui de la marine.

Turin, 6 juin.

Le comte de Cavour est mort à sept heures du matin.

Turin, 6 juin.

La séance de la chambre des députés a été ouverte au milieu des marques de la plus vive douleur de tous les membres de l'assemblée.

Le président d'une voix émue, s'est exprimé en ces termes:

"Le duc, malgré une douleur profonde, remplir la mission qui m'est donnée de faire part à la chambre de la funeste nouvelle de la mort du comte de Cavour. Je suis certain de vous tester les sentiments fortement gravés dans l'âme de nous tous, en déclarant que la perte de cet homme d'Etat éminent est un grand malheur pour la patrie.

"Par la puissance de son génie, par la force de sa volonté, le comte de Cavour avait rendu, dans des circonstances extraordinaires, des services signalés à l'Italie, et il allait couronner les communes espérances et nos vœux communs.

"L'Italie doit lui être reconnaissante pour ce qu'il a fait, et doit être désolée de l'avoir perdu. La chambre s'associe à ce deuil, qui est un deuil national. Je me fais l'interprète de sa pensée, en proposant que, pour manifester sa douleur, elle suspende ses séances pendant trois jours.

"Quelques minutes, nous sommes profondément affligés du malheur qui nous a frappés, en nous privant du concours et de la sagesse d'un illustre homme d'Etat, mais pourtant nous ne devons point nous découragé et nous écarter de la voie tracée par lui jusqu'ici. Lui-même, dans ses dernières paroles, sur son lit de mort manifestait sa foi inébranlable dans l'avenir de l'Italie, et se montrait convaincu que le principe de la liberté, de l'indépendance et de l'unité de l'Italie, doit définitivement triompher. Nous conserverons cette foi avec fermeté. En prenant la détermination de nous serrer sincèrement autour du trône de notre prince vaillant et loyal, nous pourrons atteindre le but dont, à l'aide de notre ténacité, nous sommes heureusement si près."

M. Minghetti a annoncé l'intérim dont il est chargé, ainsi que le général Fanti. M. Minghetti s'est associé ensuite au nom du gouvernement, au deuil national.

Sur la proposition de M. Lanza, le parlement a ordonné de couvrir la tribune d'un voile noir pendant vingt jours. Le drapeau sera couvert aussi d'un crêpe noir.

Le sénat a voté dans le même sens.

Turin, 6 juin.

Le deuil est général. Toutes les boutiques sont fermées. La municipalité invite la population à la fermeté et à la contance.

La *Gazette officielle* annonce que le roi a visité hier au soir le comte de Cavour, dont les derniers moments ont été des plus tranquilles. La feuille officielle, rend que l'illustre malade, mourant, exprimait sa foi profonde dans la destinée de l'Italie.

La *Gazette officielle* confirme la désignation de M. Minghetti pour l'intérim des affaires étrangères, et du général Fanti pour l'intérim du ministère de la marine.

La Bourse est restée fermée.

Turin, 7 juin.

Trois journaux de Turin, ainsi que ceux de plusieurs provinces, ont paru avec un encadrement noir.

Des dépêches reçues des différentes parties de l'Italie annoncent la douleur profonde ainsi que le deuil des populations.

Les funérailles de M. de Cavour auront lieu ce soir, à 6 heures.

L'*Opinione* annonce que Sa Majesté a invité le baron Ricasoli à constituer un ministère.

M. Ricasoli a été reçu dans la matinée par Sa Majesté, mais, peu après, il a été obligé de se mettre au lit, se trouvant indisposé par suite de la profonde impression que lui cause le malheur que vient d'éprouver l'Italie.

L'*Opinione* dit que M. de Cavour est mort avec une complète sérénité d'âme; dans ces moments de délire, il prononçait fréquemment ces paroles: "Italie! Rome! Venise! Napoléon!" Puis le malade ajoutait: "Je ne veux pas de l'état de siège! l'Italie doit se régénérer par la liberté, l'Italie ne peut pas périr!"

L'*Armonia* dit que M de Cavour a appelé un confesseur avant que les médecins aient jugé que sa mort était proche. Tous les journaux constatent, du reste, que M. de Cavour a reçu tous les secours de la religion; sa famille, ses amis, assistaient en ce moment le mourant. Une députation de la municipalité a demandé que son corps fût enterré dans une place distinguée du cimetière de Turin; mais la famille de M. de Cavour n'y a pas consenti, M. de Cavour ayant exprimé à plusieurs reprises le vœu d'être enterré à sa ville de Santena.

AGENTS DE L'ABEILLE.

Dans les paroisses St-Charles, St-Jean-Baptiste et St-Jacques; pour les bureaux de poste de Donaldsonville et de Thoreau, dans la paroisse Ascension; pour les bureaux de poste de Crane's Forge, de Paincourtville, de Church et de Napoléonville, dans la paroisse Assomption:—M. JUST COMBS, de DONALDSONVILLE à l'autre de la Nouvelle-Orléans.

Cette question de la Quarantaine pourra donc être moins difficile à traiter aujourd'hui, qu'elle est observée et maintenue dans toute la force et la puissance du blocus.

Le blocus, établi aux bouches du Mississipi depuis un mois au plus, se poursuit avec la plus grande sévérité. Il n'a été permis, à aucun navire de quitter port qu'il vînt, de monter le fleuve. Jamais les lois de la Quarantaine n'avaient été aussi bien observées. Et que pourra-t-on conclure et la saison se passe sans qu'on ait eu un seul cas de fièvre jaune à enregistrer? Actifs à tous ce qui ressortait aux rigueurs du blocus et à l'absence de tout navire venant de ports infectés? L'attribuera t-on aussi à l'absence des étrangers enrolés et partis pour la guerre? Cette question est assez grave, ou nous semble, pour être étudiée par les hommes compétents.

La Quarantaine a ses partisans comme elle a ses opposants. Les avantages qu'elle a produits ont été plus ou moins contestés en raison de l'irrégularité avec laquelle on observait les lois qui la réglaient. Tel navire qui subissait les dix jours de station qu'on lui imposait n'en débarquait pas moins à bord de remorqueurs les passagers qui se trouvaient sur le navire retenu à la Quarantaine. Aurons-nous vu, ces jours-ci venir d'un port infecté pouvant-on communiquer la maladie?

Quoqu'il en soit, et bien que quelques unes de nos plus grandes célébrités médicales aient soutenu que la fièvre jaune est endémique, et que conséquemment elle ne s'importe pas, il est néanmoins bon d'étudier les effets que produira le blocus sur la situation hygiénique des lieux de la Nouvelle-Orléans, en ce qui concerne la fièvre jaune.

La fièvre jaune se déclare à l'époque que nous traversons, et, jusqu'ici il n'y a eu aucun cas à enregistrer. Nie saison se passe sans épidémie qu'en faut-il conclure?

La fièvre jaune qui vient de se déclarer à la Havane d'une manière si funeste pour les malheureux qu'elle frappe n'a point de importation. Elle fait son apparition tous les ans à pareille époque. N'est il pas rationnel de supposer qu'il en est de même de la Nouvelle Orléans, comme de la Havane et que la maladie tient, sans autre cause, à la température, et que les chaleurs et qui ne disparaît que lorsqu'elle a été frappée par les premières gelées de l'automne.

Nous ne voulons pas, et il n'entre pas dans nos vues de discuter si la fièvre jaune est, ou n'est pas endémique, nous reconnaissons notre incapacité en pareille matière, mais les diverses opinions émises par la science depuis longtemps prononcées, peut être trouver une solution dans la situation actuelle des choses. Si, malgré la rigidité du blocus qui empêche, depuis un mois, toutes communications des lieux infectés avec la Nouvelle-Orléans, la fièvre jaune se déclare même sous une forme sporadique, ne faut-il il pas en conclure que la Quarantaine ne sert à rien et qu'il faut abroger les lois qui l'imposent, et qu'aucune partie cette maladie ne saurait jamais s'importer ne faut-il pas aussi attribuer son absence, à la guerre qui lui a enlevé les sujets qu'elle frappe ordinairement.

Tout à la question.

Nous ne pouvons que quelques unes de nos sommités médicales s'occuperont de cette question où il y a tant d'observations intéressantes à faire ressortir et que les Dre Lambert, Fajet, Beugnot, Datel, Bayon, Horde et Ferrier, qui ont tous étudié et suivi cette maladie depuis longtemps, s'occuperont d'éclairer la science sur la situation actuelle des choses et sur les effets que peut et pour opéré le blocus sur la ton ... ... qui frappe presque tous les ans plus ou moins de victimes. La question est intéressante et offre un vaste champ aux observations des hommes de la science. X.

La mort de M. de Cavour.

Voici comment une lettre datée du 5 juin raconte la dernière journée de M. le comte de Cavour:

"M. de Cavour que le télégraphe, jusqu'à la date du 2 courant disait être en voie de guérison, est très mal aujourd'hui. L'inquiétude de la population va croissant et l'on s'arrache les bulletins de la santé de ministre, persuadé que le moindre incident pourrait le mettre en danger.

"La nuit dernière a été fort mauvaise, comme la précédente; la fièvre a été continuelle, les paroles sans suite du malade prouvaient que son délire était profond. Ce matin on lui a appliqué des ventouses sèches sur la nuque. A midi, la fièvre a cessé. Vers six heures a eu lieu une nouvelle consultation de médecins, la fièvre commençait à reprendre. C'est au surplus, qu'on arrive le pouls, jusqu'à la nuit le malade est assoupi, et ne peut ni le lever ni le coucher, la fièvre reprend.

"On comprend assez l'embarras des médecins en présence de phénomènes qui ne suffisent pas à caractériser la maladie. On avait tout d'abord cru à une attaque d'apoplexie, ce qui serait plus inquiétant encore. Aussi, tous les médecins étaient persuadés que la fièvre typhoïde allait se déclarer. La nuit suivante apparurent quelques symptômes de fièvre miliaire, enfin, ce soir on croit à une fièvre nerveuse caractérisée. Toutefois il y a toujours conjestion, ce qui nécessite l'application de nouvelles ventouses.

"Plusieurs médecins ont été mandés à Turin, entre autres le docteur Tommi, de Pavie.

"Il est donc inutile aujourd'hui de dissimuler le danger qui menace l'illustre malade, ce danger a été constaté par l'un des médecins au moment où je me faisais inscrire chez M. de Cavour.

"L'inquiétude est générale, des groupes se forment à tout instant devant l'hôtel de M. de Cavour et devant le parlement: jamais peut-être on n'a mieux senti combien l'existence de cet habile ministre était précieuse pour l'Italie.

"Ici maintenant la série des dépêches télégraphiques qui se rapportent à ce grand malheur public:

Turin, 5 juin.

L'Italie publie un bulletin de la santé de M. de Cavour. A six heures l'état de fièvre continue, aucun changement notable. A sept heures une grande foule encombre les avennes de l'hôtel de M. de Cavour. Une vive émotion s'emparé de tous à la vue du sortège qui accompagne les sacrements de l'église. A huit heures et demie les médecins expriment une nuit plus tranquille". Une consultation aura lieu. La nuit, une foule innombrable stationne devant l'hôtel. Le même journal ajoute que Sa Majesté a chargé M. Minghetti de l'intérim des affaires étrangères et le général Fanti de celui de la marine.

Turin, 6 juin.

Le comte de Cavour est mort à sept heures du matin.

Turin, 6 juin.

La séance de la chambre des députés a été ouverte au milieu des marques de la plus vive douleur de tous les membres de l'assemblée.

Le président d'une voix émue, s'est exprimé en ces termes:

"Le duc, malgré une douleur profonde, remplir la mission qui m'est donnée de faire part à la chambre de la funeste nouvelle de la mort du comte de Cavour. Je suis certain de vous tester les sentiments fortement gravés dans l'âme de nous tous, en déclarant que la perte de cet homme d'Etat éminent est un grand malheur pour la patrie.

"Par la puissance de son génie, par la force de sa volonté, le comte de Cavour avait rendu, dans des circonstances extraordinaires, des services signalés à l'Italie, et il allait couronner les communes espérances et nos vœux communs.

"L'Italie doit lui être reconnaissante pour ce qu'il a fait, et doit être désolée de l'avoir perdu. La chambre s'associe à ce deuil, qui est un deuil national. Je me fais l'interprète de sa pensée, en proposant que, pour manifester sa douleur, elle suspende ses séances pendant trois jours.

"Quelques minutes, nous sommes profondément affligés du malheur qui nous a frappés, en nous privant du concours et de la sagesse d'un illustre homme d'Etat, mais pourtant nous ne devons point nous découragé et nous écarter de la voie tracée par lui jusqu'ici. Lui-même, dans ses dernières paroles, sur son lit de mort manifestait sa foi inébranlable dans l'avenir de l'Italie, et se montrait convaincu que le principe de la liberté, de l'indépendance et de l'unité de l'Italie, doit définitivement triompher. Nous conserverons cette foi avec fermeté. En prenant la détermination de nous serrer sincèrement autour du trône de notre prince vaillant et loyal, nous pourrons atteindre le but dont, à l'aide de notre ténacité, nous sommes heureusement si près."

M. Minghetti a annoncé l'intérim dont il est chargé, ainsi que le général Fanti. M. Minghetti s'est associé ensuite au nom du gouvernement, au deuil national.

Sur la proposition de M. Lanza, le parlement a ordonné de couvrir la tribune d'un voile noir pendant vingt jours. Le drapeau sera couvert aussi d'un crêpe noir.

Le sénat a voté dans le même sens.

Turin, 6 juin.

Le deuil est général. Toutes les boutiques sont fermées. La municipalité invite la population à la fermeté et à la contance.

La *Gazette officielle* annonce que le roi a visité hier au soir le comte de Cavour, dont les derniers moments ont été des plus tranquilles. La feuille officielle, rend que l'illustre malade,

Pour le Texas, par terre.
Le steamer RANGER, au wharf en face de la rue Julie, partira vendredi soir, à 8 heures, pour se rendre par la voie de la ligne de Berwick, à Beaux et Galveston. Pour fret ou passage, s'adresser à VIL